



Peste porcine africaine en Italie -préparation Région PACA-

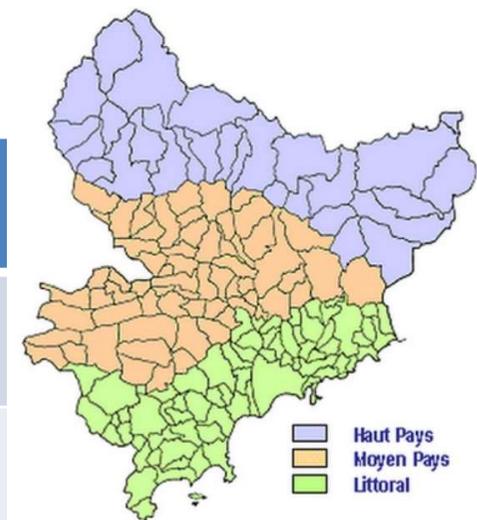
21/01/2022 FRC PACA



Statuts et dates de chasse sanglier

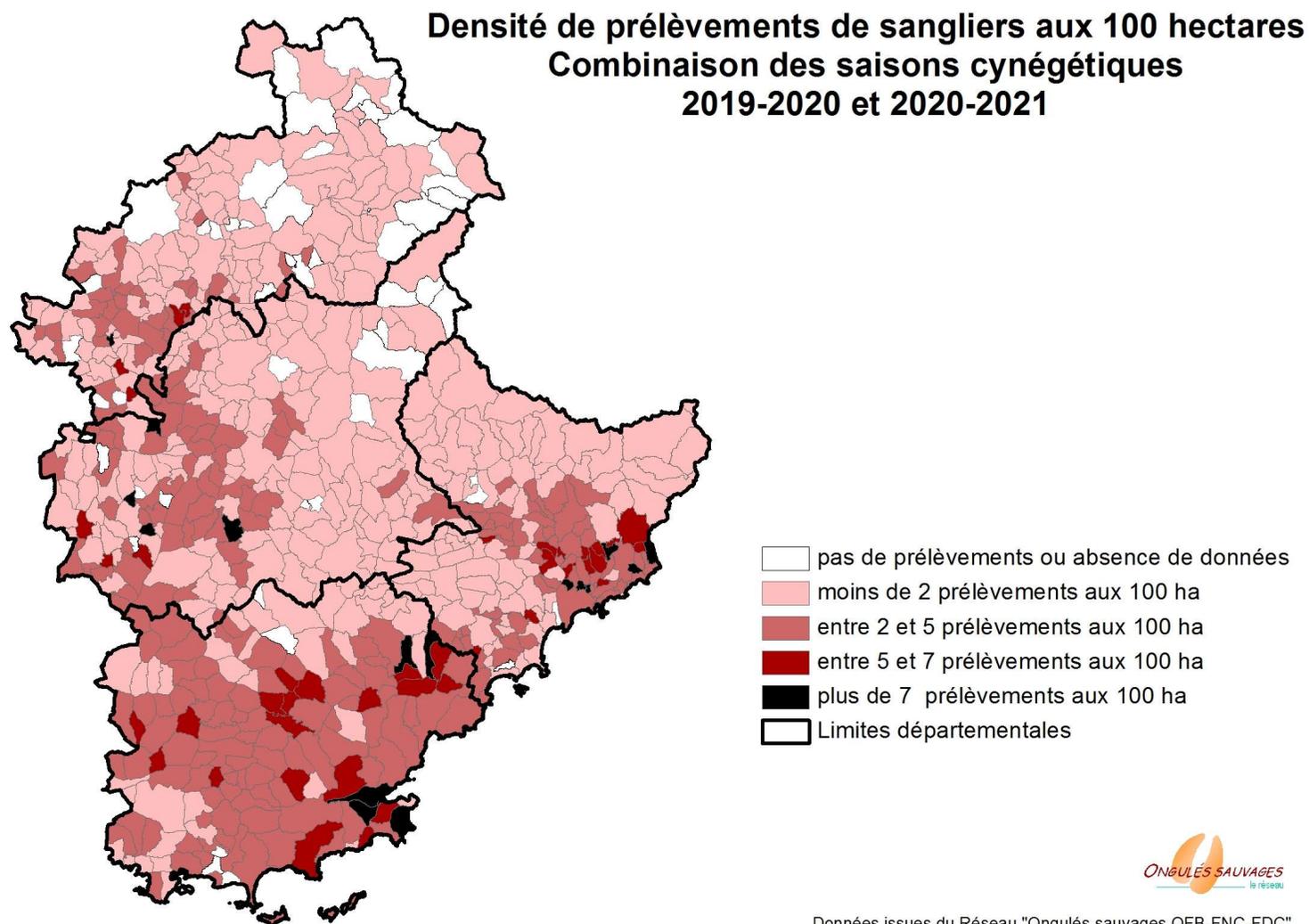
- 04 : statut gibier
 - 01/06 au 15/08 : affûts, approches,
 - 15/08 au 28/02 : battues
 - 01/03 au 31/03 : affûts
- 05 : statut gibier
 - 01/06 au 15/08 : affûts, approches,
 - 15/08 au 28/02 : battues
 - 01/03 au 31/03 : affûts
- 06 : 3 secteurs : sanglier classé ESOD sur le littoral

périodes	Littoral, zone ESOD	Haut et Moyen Pays
01/06 au 14/08	Tirs de destruction	Tirs de destruction
Battues, affût, approche	22/08 au 28/02	12/09 au 09/01



Prélèvements sanglier

- Carte des prélèvements de sangliers aux 100 ha



Travaux lancés par les FDC FRC FNC



- **Constitution d'une cellule de crise**
- **Collecte et consolidation de données** concernant le sanglier ou le risque PPA :
 - Evolution des tableaux de chasse au sanglier sur 5 ans
 - Nombre d'enclos : a priori 3
 - Nombre parcs de chasse : a priori 0
 - Nombre de parcs d'entraînement de chiens : environ 10
 - Validations de timbres de chasse en France par des chasseurs italiens : environ 400 par an dans le 06
 - Nombre de chasseurs formés à l'examen initial (pouvant être formés au prélèvement de rate pour recherche de PPA)



Travaux lancés par les FDC FRC FNC

- **Communications déjà faites aux chasseurs** principalement **biosécurité**
 - Posters, flyers, articles...



BIOSÉCURITÉ
LES CHASSEURS TOUS CONCERNÉS !

Tout chasseur joue un rôle primordial dans le contrôle des maladies communes aux animaux domestiques et aux animaux sauvages.

01 À LA CHASSE : DES RÈGLES D'HYGIÈNE SIMPLES À APPLIQUER !

- Utilisez des vêtements et des chaussures dédiés à la pratique de la chasse, lavez les fréquemment.
- Nettoyez vos chaussures ou vos bottes et votre matériel, à l'eau savonneuse après la chasse.
- Nettoyez fréquemment la voiture servant à parcourir les chemins de terre et à transporter les animaux tués à la chasse.

02 CHASSE ET ÉLEVAGE : DEUX ACTIVITÉS QUI DOIVENT ÊTRE STRICTEMENT SÉPARÉES

- Ne pénétrez pas dans un élevage de porcs ou de sangliers dans les 48h après la chasse.
- Ne pénétrez pas dans un élevage de porcs ou de sangliers dans les 48h après la chasse et n'y laissez pas entrer votre chien ou votre véhicule.

03 J'OBSERVE UNE MORTALITÉ ANORMALE : J'E DOIS DONNER L'ALERTE !

- Attendez 48h entre une chasse près d'une zone infectée et la chasse dans laquelle il est accueilli.
- Ne pas utiliser ses chiens à la chasse.
- Laisser son véhicule stationné en dehors des zones forestières.
- Utiliser les véhicules des chasseurs locaux.

04 JE PARS CHASSER À L'ÉTRANGER : QUELLES PRÉCAUTIONS ?

- Je m'informe avant de partir sur le statut sanitaire des zones dans lesquelles je souhaite me rendre.
- En cas de voyage à proximité d'une zone dans laquelle une maladie est présente :
- Je m'abstiens de mes chiens
- Je ne ramène pas de venaison, ni de trophées
- Je nettoie tout mon matériel (véhicule, vêtements, chaussures, bottes...)

05 J'ACCUEILLE DES CHASSEURS DE L'ÉTRANGER :

- Je m'assure que leur matériel et leur véhicule ont été nettoyés avant leur arrivée et avant de rentrer chez eux.
- J'échange avec eux sur la présence de dangers sanitaires éventuels dans la zone d'où ils viennent.



PESTE PORCINE AFRICAINE
MESURES DE BIOSÉCURITÉ

Recommandées dans la pratique de la chasse

- Utilisez des vêtements et des chaussures dédiés à la pratique de la chasse, lavez les fréquemment.
- Nettoyez vos chaussures ou vos bottes et votre matériel, à l'eau savonneuse après la chasse.
- Nettoyez fréquemment la voiture servant à parcourir les chemins de terre et à transporter les animaux tués à la chasse.

NETTOYAGE

Le styra est éliminé en grande partie par l'eau savonneuse à condition de respecter certaines règles :

- Bottes, chaussures, matériel : nettoyez minutieusement la terre, la boue et le sang en traitant séparément à l'eau d'une baignoire et de l'eau savonneuse dans une baignoire.
- Vêtements : les passer en machine à laver.
- Voiture : la passer en station de lavage automatique.

ASTUCE

Vous pouvez utiliser au choix :

- un lave-bottes
- un nettoyeur haute pression (Kärcher®)
- une baignoire, une baignoire et du savon

DÉSINFECTION

- Dans les zones proches de cas de PPA.
- Après nettoyage, pulvériser un produit virucide pour compléter la désinfection : voir le livret santé chasseur ou produits vétérinaires spécialisés.

Quand déclencher une alerte ?

Vous constatez des mortalités anormales de sangliers (autre que colibacil).

Vous rencontrez des sangliers présentant des comportements liés à une forte fièvre : faiblesse, recherche de points d'eau...

Signalez sans délai toute mortalité anormale à vos interlocuteurs SAGIR

Fédération Départementale des Chasseurs | Service Départemental de l'ONCFS

- **A venir** : mise en place formations prélèvement rate, organisation de circuits de collecte, communication sur le renforcement de la collecte de cadavres de sanglier...

!!!! Attention les 3 FDC concernées sont de très petites structures avec 3 techniciens par département. Elles ne pourront pas assumer un surcroît important d'activités !!!!

Merci pour votre attention

